

**LE MERCREDI 21 AVRIL 2010**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 21 avril 2010, à 20 h 05, à laquelle sont présents :

Claude Auger  
 Claude Benoît  
 Marc Carrière  
 Louis-Georges Desaulniers  
 Cécile Gauthier  
 René Langelier  
 Sylvain Léger  
 Dany Ouellet

Marc Beaulieu  
 Jacinthe Brière  
 Jacques D'Août  
 Jocelyn Fréchette  
 Alexandre Iracà  
 Jean-Marc Lavoie  
 Raymond Ménard  
 Carl G. Simpson

**Absence**

Michel Tardif

**Les représentants du comité de parents:**

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

**Sont également présents :**

Maurice Groulx, directeur général  
 Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Une élève de l'école Monseigneur Charbonneau, Ève-Marie Denault, a remporté le concours de dessin du *Festival des montgolfières de Gatineau*, ce qui a permis à tous les élèves de 1<sup>re</sup> année de son école de faire un vol en attaché dans une montgolfière.

**Parole aux commissaires**

**Madame Cécile Gauthier**

- . Partenariat de la CSCV avec le Club Lions de Buckingham : implantation du programme *Aucun enfant oublié* (bracelet MedicAlert) dans les écoles primaires des secteurs Buckingham et Masson-Angers.

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Semaine du bénévolat : souligne l'initiative de la CSCV qui remercie tous les bénévoles oeuvrant dans les écoles par l'entremise d'une publicité dans les hebdomadaires de la région.

**Madame Cécile Gauthier**

- . Don de 1000 \$ au bénéfice de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées en provenance des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire du programme d'éducation internationale (PEI) de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin.

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

- . Félicitations adressées aux participants du concours *Secondaire en spectacle*.

**Monsieur Marc Beaulieu**

- . Remise des diplômes au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie (150 diplômés).
- . Rencontre du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 26 avril est reportée au 4 mai prochain.

**Monsieur Jean-Marc Lavoie**

- . Gala des commissaires : invitation aux commissaires d'y participer.

<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
------------------------------------

**RÉSOLUTION 71 (2009-2010)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION</b>
--

**RÉSOLUTION 72 (2009-2010)**

Attendu l'appel d'offres public 2009RDE0930TT01 pour des travaux de réfection de toiture à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Toitures Raymond et associés inc. ....458 810,00 \$  
65, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8X 1W2
- Les Toitures Marcel Raymond et fils inc.....476 296,00 \$  
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Couvreur Rolland Boudreault, 2413-2276 Québec inc.....493 197,00 \$  
4-660, rue Auguste-Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3
- Morin Isolation et toitures ltée .....569 800,00 \$  
55 Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Toitures Lacharité, 9112-3364 Québec inc. ....702 000,00 \$  
4530 boulevard St-Joseph, Drummondville (Québec) J2A 1B2

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Toitures Raymond et associés inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Résorption du déficit d'entretien »;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour les travaux de réfection de toiture de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit adjugé à la firme Toitures Raymond et associés inc. pour la somme de quatre-cent-cinquante-huit-mille-huit-cents dollars (458 810,00 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>TRAVAUX DE RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE, À NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE – ADJUDICATION</b>
---

**RÉSOLUTION 73 (2009-2010)**

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2008MMB0833PE01 pour des travaux de réfection du parement extérieur à l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Rénovations Daniel Larivière inc. ....82 000,00 \$  
435, St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5

**1289**

- Construction Larivière Itée..... 133 900,00 \$  
640, August Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Les Rénovations Daniel Larivière inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Jacinthe Brière;

QUE le contrat pour les travaux de réfection du parement extérieur à l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette, soit adjugé à la firme Les Rénovations Daniel Larivière inc. pour la somme de quatre-vingt-deux-mille dollars (82 000,00 \$).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>RÉVISION DES TARIFS LIÉS À L'UTILISATION DES STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – APPUI À LA FCSQ</b>
--

### **RÉSOLUTION 74 (2009-2010)**

Attendu la demande présentement soumise au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour augmenter la tarification liée à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques;

Attendu les démarches entreprises par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec auprès du CRTC à l'effet notamment de rejeter les demandes de hausses tarifaires déposées par les télécommunicateurs dominants et de défendre les intérêts des commissions scolaires du Québec et des citoyens de leur territoire;

Attendu que les projets réalisés par différentes commissions scolaires et subventionnés dans le cadre du programme *Villes et villages branchés*, les coûts de soutènement, bien qu'assumés par les télécommunicateurs partenaires dans le projet, sont ensuite divisés entre chacun des partenaires possédant des fibres dans le câble, dont les commissions scolaires;

Attendu que, pour la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques aurait pour effet d'augmenter de façon significative les coûts annuels présentement en vigueur;

Attendu que les commissions scolaires ne reçoivent pas de financement particulier permettant d'assumer ces coûts;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées appuie les démarches entreprises par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec auprès du CRTC à l'effet notamment de rejeter les demandes de hausses tarifaires déposées par les télécommunicateurs dominants et de défendre les intérêts des commissions scolaires du Québec et des citoyens de leur territoire;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'effectuer les représentations nécessaires auprès du CRTC afin d'éviter une augmentation des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques pour les commissions scolaires du Québec ou d'accorder un financement supplémentaire aux commissions scolaires concernées afin d'assumer ces coûts supplémentaires;

1290

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, aux députés provincial et fédéral du territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ainsi qu'aux partenaires de notre réseau de fibres optiques.

### **AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE**

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose l'ajout, à la résolution, du paragraphe suivant : Attendu que cette révision des tarifs frappe plus durement les populations rurales où la densité de la population est plus faible et est donc inéquitable pour les régions par rapport aux grands centres.

### **L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Demande de vote sur la proposition principale.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le président, M. Alexandre Iracà, présente le candidat retenu par le comité de sélection d'une nouvelle direction générale, M. Raynald Goudreau. M. Iracà précise qu'il s'agit d'un choix recommandé à l'unanimité par les membres du comité de sélection.

<b>DIRECTEUR GÉNÉRAL – NOMINATION</b>
---------------------------------------

### **RÉSOLUTION 75 (2009-2010)**

Attendu que le directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, monsieur Maurice Groulx, a annoncé son départ, effectif le 30 juin 2010, lors de la séance du Conseil des commissaires du 6 janvier 2010;

Attendu les termes de la résolution 46 (2009-2010) ayant pour titre « Démarche relative au processus d'embauche d'une nouvelle direction générale – adoption »;

Attendu les termes de la résolution 47 (2009-2010) ayant pour titre « Composition du comité de sélection d'une nouvelle direction générale »;

Attendu l'affichage du poste dans les médias régionaux et nationaux;

Attendu les entrevues menées auprès des personnes dont la candidature a été retenue;

Attendu la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE monsieur Raynald Goudreau débute son emploi à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le 25 mai 2010 étant entendu que cette période en sera une de transition avec le directeur général actuellement en poste;

QUE monsieur Raynald Goudreau soit nommé au poste de directeur général, le 1<sup>er</sup> juillet 2010, selon les termes et les conditions énoncés dans son contrat de travail;

QU'À cet effet, dans les trente (30) jours de la présente séance du Conseil des commissaires, le président de la Commission scolaire soit mandaté pour signer avec monsieur Raynald Goudreau un contrat de travail d'une durée déterminée de quatre (4) ans pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, lequel contrat sera porté à la connaissance des membres du conseil et sera classé au Service de la gestion documentaire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sous le titre « Contrat du directeur général ».

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Questions relatives à la séance**

#### **Monsieur Jacques D'Août**

- . Félicitations adressées à M. Raynald Goudreau pour sa nomination.
- . Remerciements, pour l'excellence de son travail, à M. Maurice Groulx.

1291

**Monsieur Raymond Ménard**

. Félicite les membres du comité de sélection.

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

. Réfère aux qualités et aux similitudes des profils de MM. Groulx et Goudreau.

**Monsieur Raynald Goudreau**

. Réfère à ses expériences antérieures à titre de gestionnaire à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au cours des sept (7) dernières années.

**Monsieur Yves Soucy, journaliste *Le Droit***

. Souhaite connaître les qualités et compétences ayant mené à la nomination de M. Goudreau.

**Monsieur Alexandre Iracà**

. Réfère à l'esprit de continuité à la direction générale que favorisait le comité de sélection ainsi qu'à l'engagement démontré par M. Goudreau.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 76 (2009-2010)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 mai 2010, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 20 h 35.

**Alexandre Iracà,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général